

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017



MOT DU DIRECTEUR DE POSTE

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2016-2017. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités dégagées par le Comité de sécurité publique (CSP), nous avons poursuivi le déploiement de nos actions sur l'ensemble du territoire couvert.

On y retrouve notamment les activités réalisées en lien avec les priorités locales, les statistiques reliées à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Sergent Denis Chartier
Responsable de poste

PRIORITÉS LOCALES

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2016-2017 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Visibilité policière sur la Basse-Côte

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
VTT	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2
Motoneige	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2

Priorité 2 : L'éducation et la sensibilisation de notre population

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Intimidation	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2
Drogue	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2
Alcool au volant	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2
Sécurité à vélo	Présence au niveau des écoles à St-Augustin et La Tabatière, rencontre des élus dans ces mêmes villages	2

Priorité 3 : Communication lors de situation d'urgence

Il est à noter que dans les années antérieures, il n'y avait aucune priorité ciblée par la MRC. Les trois priorités divulguées dans ce rapport nous ont été acheminées le 29 mars 2017.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES	ACTION* (V, T, C)	NB REQUÊTES	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Visibilité des policiers dans les communautés	T	1	Présence policière plus accrue dans les différents villages	1

*LÉGENDE

(V) en validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) en traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'elle dessert, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lequel sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
École Mgr. Scheffer (6 ^e année) à Blanc-Sablon	Familiarisation métier policier	N/D
École St-Paul à Rivière-St-Paul	Rencontre avec le personnel et visite des lieux	N/D
École Mountain View à Vieux-Fort	Rencontre avec le personnel et visite des lieux	N/D

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire.

Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité de services;
- Le partenariat;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (rencontres et échanges avec les acteurs-clés) réalisées par nos membres cette année. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par notre CSP.

DESCRIPTION	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontre élus Blanc-Sablon	Présence au Conseil municipal	N/D
Rencontre élus La Tabatière	Présence à la municipalité	N/D
Rencontre élus St-Augustin	Présence à la municipalité	N/D

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Aucune résolution de problème.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Rencontres citoyens et participants lors des tournois de hockey sur tout le territoire

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront tout particulièrement d'apprécier la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre en perspective ces données et d'en analyser l'évolution, vous pourrez également les comparer avec la moyenne des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « histogramme » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart normal**. L'écart normal est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années, avec la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'écartent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques de type « pointe de tarte » accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2017-05-11

La sécurité des réseaux de transport

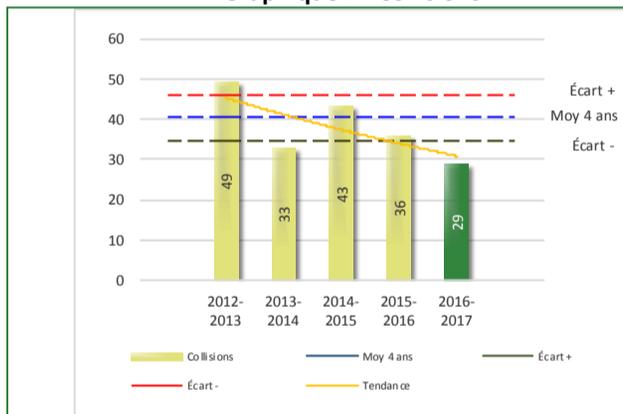
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire excluant le réseau autoroutier, s'il y a lieu

		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Collisions						
1	Collisions mortelles	1	0	0	1	0
	Collisions avec blessés graves	0	0	0	0	0
	Collisions avec blessés légers	5	6	2	3	1
	2 Autres collisions avec blessés	1	0	2	2	0
	Collisions matérielles	42	27	39	30	28
Sous-total :		49	33	43	36	29
Interventions						
3	Avertissement nautique	0	0	0	0	0
	Capacités affaiblies	3	1	0	3	0
	Autres crimes	16	9	13	7	9
4	Constats provinciaux	16	18	37	29	18
	Constats municipaux	0	0	0	0	0
	Avis de vérification de véhicule routi	1	0	1	0	0
	Avertissement	8	6	93	40	7
Sous-total :		44	34	144	79	34

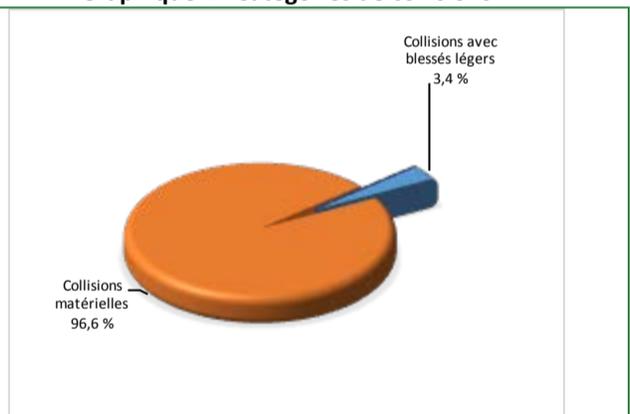
- 1 La catégorie « Collisions avec blessés » (entre blessés **graves** et blessés **légers**) est compilée depuis janvier 2014.
- 2 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas de collisions avec blessés hors des chemins publics.
- 3 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 4 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions et d'interventions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collisions



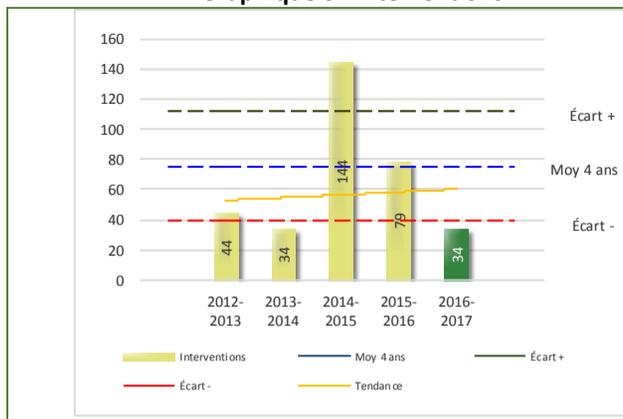
Collisions

Le graphique 1 permet de constater une tendance à la baisse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 29, se situe en dessous de l'écart moyen inférieur. Le bilan des collisions de l'année courante démontre une amélioration significative par rapport aux années antérieures.

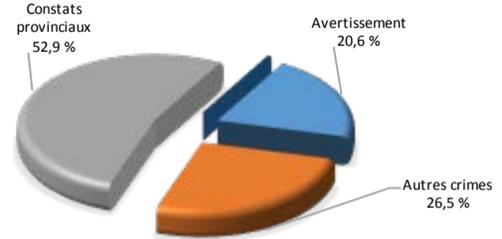
La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une baisse de 7 collisions par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est en accord avec la tendance observée pour les quatre années précédentes de ce type de collision. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type de collision suivra la tendance actuelle qui est à la baisse.

Évolution du nombre de collisions et d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'interventions

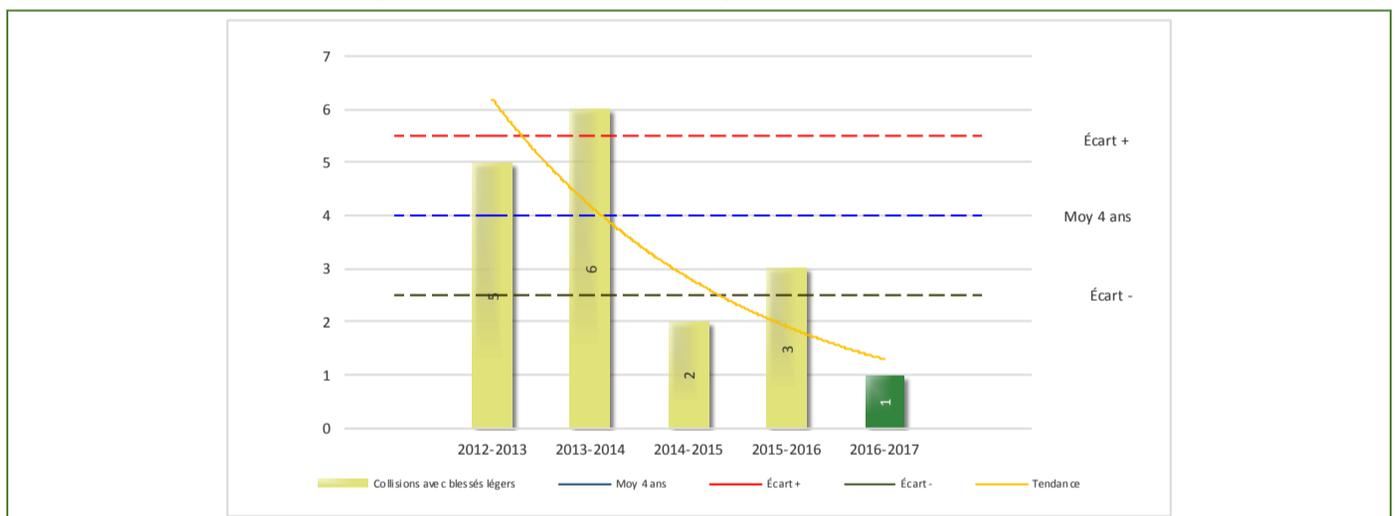


Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur ce qui signifie que les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des avertissements qui affichent une diminution de 33 interventions par rapport à l'année précédente. Cette variation en contradiction avec la tendance observée pour les quatre années antérieures. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type d'interventions reviendra à une moyenne comparable aux années antérieures.

Graphique 5 : Collisions avec blessés légers au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution de collisions avec blessés légers. Nous observons une diminution de 2 par rapport à l'année dernière. Cette amélioration correspond à la tendance observée sur les quatre années précédentes. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type d'interventions devrait suivre la tendance actuelle qui est à la baisse pour la MRC.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1) Alarmes	0	0	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
1) 3) Circulation	0	0	0	0	0
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	0	0	0	0	0
5) Nuisance	0	0	0	0	0
Total :	0	0	0	0	0

1 Types d'infractions de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Nous n'appliquons pas les règlements municipaux, donc aucun constat à rapporter.

Cartes d'appel

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
Priorité 1	147		130		108		106		115	
Priorité 2	85		49		53		51		47	
Priorité 3	39		20		27		11		14	
Total :	271		199		188		168		176	
Alarmes	Nb	%								
	2	1%	2	1%	4	2%	3	2%	2	1%

Priorité 1 : Appels de service requérant une intervention policière urgente et immédiate ou à l'intérieur d'une période de 30 minutes.

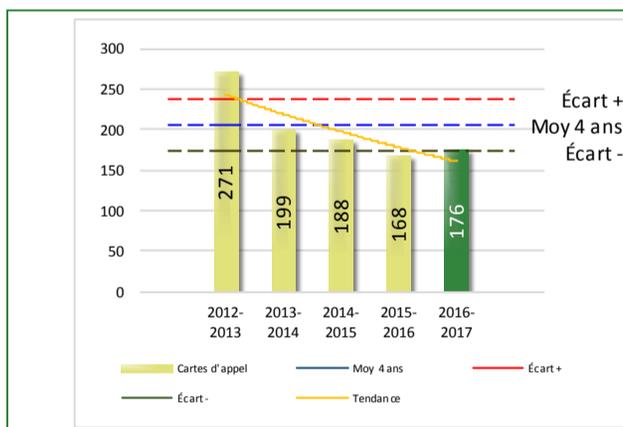
Priorité 2 : Appels de service requérant une intervention policière en différée avec déplacement d'un policier sur rendez-vous.

Priorité 3 : Prise de rendez-vous par téléphone, aucune intervention policière ou déplacement du citoyen au poste.

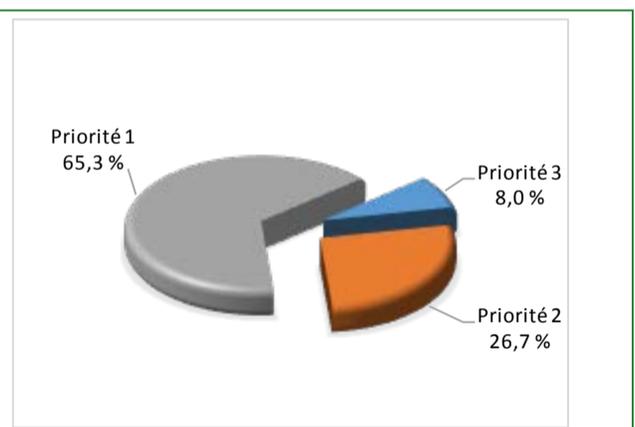
Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Nous observons que le nombre de cartes d'appel pour les alarmes est non significatif. Quant au nombre de cartes d'appel pour les priorités 1, c'est comparable à l'année précédente.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. On constate que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette période se situe en dessous de la moyenne. Cependant, cet écart demeure dans la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 nous indique que les cartes d'appel de priorité 1 qui sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année. Cette donnée est comparable avec les données des 3 années précédentes. L'année 2012-2013 fait figure d'exception.

La criminalité

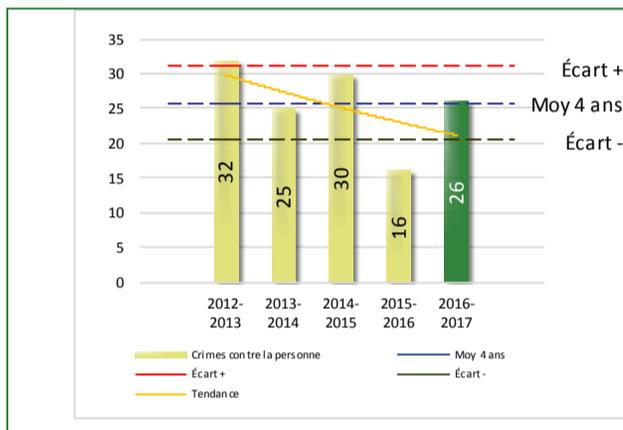
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1000- Crimes contre la personne ¹					
Infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0
Agressions sexuelles	0	3	0	2	5
Voies de fait	17	10	13	9	9
Vols qualifiés	0	0	0	0	0
² Autres crimes contre la personne	15	12	17	5	12
Crimes contre la personne :	32	25	30	16	26

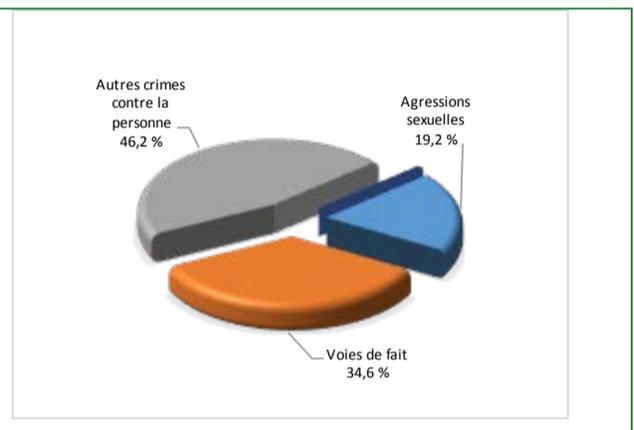
1. La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
2. À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crimes contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. On constate que la donnée de cette année se situe dans la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

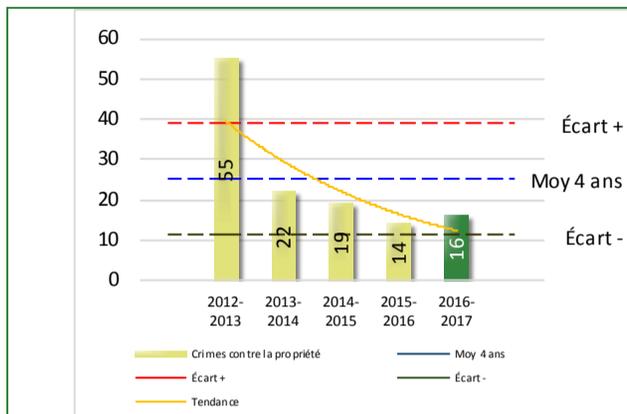
Le graphique 11 nous spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. On remarque alors que les méfaits sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

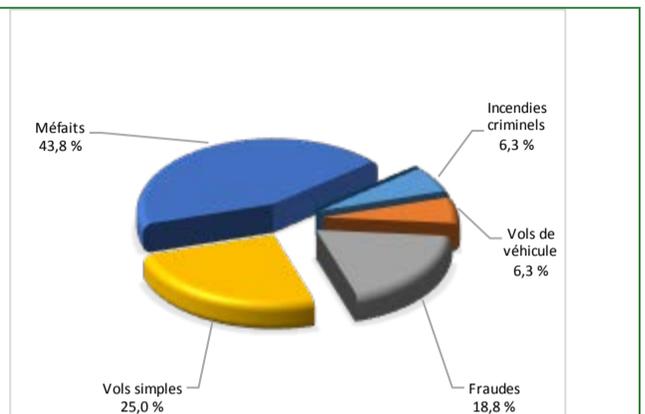
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2000- Crimes contre la propriété					
Incendies criminels	1	0	1	0	1
Introductions par effraction	20	8	7	4	0
Vols simples	9	2	5	2	4
Vols de véhicule	2	1	1	0	1
Recels	1	1	0	0	0
Fraudes	4	1	1	3	3
Méfaits	18	9	4	5	7
Crimes contre la propriété :	55	22	19	14	16

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crimes contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 nous spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. On remarque alors que les méfaits sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année. Cette situation est comparable aux années précédentes.

Tableau 6 Autre criminalité et interventions sur le territoire au cours de l'année

		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Autres criminalités						
1	3000- Autres infractions au Code criminel	8	13	6	6	1
	4000 5000 - Loi réglementant drogues et stupéfiants	0	0	3	5	1
	6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	0	0	0
	7000- Infractions aux lois provinciales	0	0	0	1	0
	Autres criminalités :	8	13	9	12	2
Activités						
	A- Assistances	13	5	7	5	3
	B- Permis	2	3	2	4	3
	E- Enquêtes	13	6	11	12	20
2	F- Événements relatifs à la RACJ	0	18	5	1	0
	P- Objets perdus ou trouvés	1	3	1	1	0
3	R- Interventions policières	25	37	30	60	38
	V- Véhicules retrouvés ou remisés	0	1	0	1	1
	X- Interpellation, observation et autre	1	1	0	2	0
	Activités :	55	74	56	86	65
Total criminalité et activités :		150	134	114	128	109

- 1 La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de porno juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.
- 2 La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).
- 3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE



Le graphique 14 démontre l'absence d'introduction par effraction de cette année est inférieur au nombre moyen de 9 depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement significative par rapport aux années antérieures.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- Aucune intervention réalisée en milieu scolaire pour la période.

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN RÉGIONALES

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par d'autres unités de soutien régionales au cours de l'année.

- Aucune intervention par des unités de soutien régionales pour la période.

MESURES D'URGENCE ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Ce segment vous présente la liste des différents événements majeurs survenus au cours de l'année.

- Aucun événement majeur pour la période.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT

Voici les activités dignes d'intérêt ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnées dans les sections précédentes.

- Aucune activité digne d'intérêt pour la période.